

---

# Concours d'entrée

---

## Rapport Jury 2022

---

### Approches des sciences humaines

---



## INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

### Approches des sciences humaines

- **SÉRIE : Lettres et arts, Langues vivantes et Sciences humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 224

*Membres du jury : Laurent DEMANZE, Stéphanie LANFRANCHI, Boris GOBILLE, Michel JOURDE, Lucie TAÏEB, Igor MOULLIER, Alice LEROY, Marie FABRE, Claude GAUTIER, Mathilde BOMBART, Layla ROESLER, Vanina MOZZICONACCI*

Cette année, l'épreuve Approches des sciences humaines entamait son nouveau régime constitué d'un programme de quatre œuvres renouvelé par moitié tous les ans. Le nombre de bonnes prestations, conformes aux attendus de l'épreuve et témoignant d'une maîtrise de l'exercice, s'est maintenu à un niveau tout à fait satisfaisant. Le jury a pu entendre des introductions claires, des commentaires soucieux d'explorer finement et en détail les charnières argumentatives et les propriétés formelles des textes, des ouvertures proposant de véritables prolongements réflexifs. Le temps d'échange faisant suite au commentaire a quant à lui permis d'apprécier la réactivité et la vivacité dont ont fait preuve certains candidats, et leur capacité à se livrer à un dialogue intellectuel étayé. Au risque de se répéter de rapport en rapport, le jury fait remarquer qu'encore et toujours les prestations les plus convaincantes conjuguèrent bonne connaissance de l'œuvre, maîtrise de l'exercice, et maturité intellectuelle.

L'objet de ce rapport est de pointer les faiblesses repérées lors de cette édition afin de fournir des repères aux futurs candidats et candidates. Nous renvoyons également aux rapports des années précédentes.

Le jury s'étonne cette année encore de difficultés récurrentes dans la gestion du temps. S'il est rarement arrivé que les ouvertures interviennent trop tôt, les ouvertures tardives, elles, ont été encore trop fréquentes, malgré les alertes relatives à ce problème dans les rapports des années précédentes. Attendre la neuvième minute pour engager cette phase de l'oral interdit de développer un propos suffisamment précis et pertinent. Plus grave : trop de candidats et candidates s'appesantissent démesurément sur l'introduction ou sur le début du texte au point que les dernières lignes, le dernier paragraphe, voire le dernier tiers du texte, ou bien une longue note de bas de page appelant commentaire (c'était le cas dans un extrait de *Morales du Grand Siècle*), sont survolés, quand ce n'est pas purement et simplement escamotés. Or, non seulement l'épreuve exige qu'aucune partie du texte ne soit passée sous silence, mais, au surplus, il n'est pas rare que des éléments cruciaux se trouvent précisément dans ces passages négligés. Parfois, l'incapacité du candidat ou de la candidate à commenter l'intégralité du texte est liée au fait que des éléments de commentaire ont été préalablement avancés de manière répétitive. Outre que ces répétitions servent très rarement la démonstration et ne fournissent qu'exceptionnellement des approfondissements utiles, elles compromettent surtout l'exploration de la suite de l'extrait, et, par conséquent, la saisie complète de son architecture et de ses scansions argumentatives. Rappelons cette évidence : un argument clair ne requiert pas une double ou triple énonciation pour être saisi. Le jury répète donc son exigence que le commentaire réponde à l'équilibre introduction/commentaire/ouverture évoqué de rapport en rapport. On ne saurait trop conseiller aux candidats et candidates de prévoir un dispositif qui leur permette de suivre leur

temps avec précision, un chronomètre par exemple (une alarme sonore qui retentit au bout de 10 minutes est en revanche à éviter), et de se faire une idée précise, à la fin de leur préparation, de l'agencement de leur propos et de son minutage.

La maîtrise de l'exercice ne tient pas seulement à la bonne gestion du temps, mais également au respect des étapes obligées et de l'esprit du commentaire. Si le jury insiste chaque année sur le fait que les prestations les plus réussies reposent presque systématiquement sur une bonne connaissance de l'œuvre, celle-ci ne saurait dispenser de répondre aux attentes de l'exercice lui-même. Pour isolé que soit ce cas, le jury s'est étonné qu'un candidat témoignant indubitablement d'une pratique approfondie de l'œuvre (en l'occurrence *Masculin/Féminin 1*) et réagissant plutôt bien aux questions lors de l'échange, ait proposé un commentaire dépourvu de plan et largement abstrait du texte dont aucune charnière argumentative n'était restituée, l'ouverture intervenant pour sa part dès 5'30. Un tel écart avec les attendus formels de l'épreuve ne peut malheureusement pas être compensé par une connaissance intime de l'œuvre.

### *Le commentaire*

Si la plupart du temps les introductions se sont révélées correctement calibrées, trop nombreuses sont encore celles qui, parce qu'elles hésitent entre planter le décor de l'analyse et développer l'analyse elle-même, diffèrent le moment d'entrer véritablement dans le commentaire et s'avèrent trop longues (jusqu'à cinq minutes parfois !).

Par ailleurs, beaucoup d'introductions s'acquittent de leur tâche de manière mécanique, en livrant scolairement les éléments attendus permettant de situer l'auteur ou l'autrice, son œuvre, l'extrait etc. Il vaut évidemment mieux le faire ainsi que ne pas le faire du tout, mais il convient d'être rapide puisqu'aucune plus-value analytique ne se dégage de ce type de présentation. Le jury a d'autant plus apprécié les cas plus dynamiques où ces informations étaient intégrées à un début de questionnement amenant subtilement et de façon concise à l'enjeu central de l'extrait.

Attention, cette année plusieurs candidats n'ont pas pris le soin d'annoncer le plan du texte, alors que ce moment introductif est important pour évaluer la lecture de l'extrait et pour suivre l'exposé dans son ensemble.

Quant au commentaire proprement dit, on ne saurait trop répéter — et on le fait de rapport en rapport — que la règle d'or est d'éviter aussi bien la paraphrase, qui prive de toute plus-value analytique, que la dissertation sans rapport avec l'extrait proposé. Rares sont les prestations qui tombent complètement dans l'un ou l'autre de ces deux écueils, plus (trop) nombreuses sont celles qui s'y exposent en partie. Il arrive encore trop souvent que la paraphrase contamine des pans du commentaire, ou qu'à l'inverse le propos s'abstraie du texte pour livrer des généralités. C'est bien sûr à éviter absolument. Il était par exemple étonnant de voir des candidates et candidats identifier correctement les mouvements du texte en introduction et limiter ensuite leur commentaire à des éléments essentiellement paraphrastiques, comme si le risque interprétatif s'avérait difficile à endosser. C'est pourtant une exigence de l'épreuve que d'être capable de développer un commentaire argumenté, structuré et étayé par des prises et des prélèvements dans le texte. Ce « risque » interprétatif s'avère d'autant plus mesuré et d'autant moins intimidant, faut-il le souligner, que l'œuvre est bien connue et l'exercice maîtrisé.

L'attention au texte est essentielle. Elle permet d'éviter l'écueil de la dissertation mais aussi celui de la paraphrase. En effet, décrire le mouvement du texte est indispensable pour saisir le passage de l'empirique au théorique, qui est un ressort fondamental de l'argumentation en sciences humaines. À cet égard, le statut des exemples et des citations est crucial, et pas

toujours assez envisagé par les candidates et candidats. Chez H. Becker par exemple, certaines citations ne sont pas explicitement discutées ou analysées : l'auteur laisse le lecteur autonome dans son déchiffrement des mécanismes à l'œuvre. Une lecture précise s'impose donc. Ainsi, tel candidat analysant l'extrait sur Picasso (p. 89) a négligé la richesse des interactions décrites dans le passage impliquant le technicien, l'imprimeur, sa femme et sa fille pour ne prendre en compte que les relations entre le peintre et l'imprimeur. Une candidate, interrogée à propos d'une référence aux Akkadiens chez F. Héritier (p. 154) n'a pas su répondre, ce qui en soi n'est pas si grave : l'épreuve n'est pas un test de culture générale. Mais le texte de l'extrait indiquait explicitement (p. 156) que les sources citées dataient du VIII<sup>e</sup> ou du VII<sup>e</sup> s. avant notre ère, ce qui donnait un indice suffisant pour caractériser la nature de l'exemple cité.

Lorsque des citations, des notes de bas de page (si elles ne sont pas strictement bibliographiques) ou des images se trouvent dans l'extrait sur lequel le candidat ou la candidate travaille, le jury attend qu'elles soient commentées. Celles-ci font partie intégrante du texte. L'ouvrage de H. Becker recèle par exemple de nombreuses illustrations, de même que, dans une moindre mesure, l'ouvrage de F. Héritier. Un extrait des *Mondes de l'art* comportait ainsi l'affiche et la description du « bus show » et il était attendu que le candidat, sans s'appesantir, s'y attarde un peu dans sa préparation pour en dégager les enjeux interprétatifs (statut artistique des lieux profanes, question du public et du mode de réception des œuvres, etc.). Saisir la portée argumentative d'un extrait suppose également que ce dernier soit situé dans la structure du livre, à l'image, pour ne prendre que cet exemple, d'un passage de l'ouvrage de P. Bénichou (p. 35-37) sur le statut de Cléopâtre parmi les héros cornéliens. D'ailleurs, l'économie générale de l'œuvre, selon qu'elle est recueil d'articles ou texte inédit conçu dès le départ comme un tout, peut exercer des effets sur les jeux d'échos qui la jalonnent, sur ses éventuelles tensions ou incohérences internes, sur la forme de la démonstration, sur le registre d'écriture, etc.

L'attention au texte permet en outre de ne pas plaquer des catégories préétablies ou des grilles de lecture convenues (et approximatives) sur l'extrait, lequel a toujours sa spécificité et sa logique propre. Ce danger a été particulièrement notable pour les textes de H. Becker. Certains candidats s'en sont trop remis à l'interprétation du texte de présentation rédigé par P. M. Menger et ont rangé au début de leur exposé H. Becker parmi les tenants de l'interactionnisme symbolique, ce qui les a conduits souvent à minorer ce qui chez l'auteur relève aussi de la sociologie du travail et des organisations. F. Héritier a quant à elle parfois été qualifiée d'anthropologue féministe, parfois de non féministe, alors que l'important était surtout de contextualiser son apport à l'étude du genre et de montrer les points de débat avec d'autres approches. La tentation de recourir à des schémas univoques et simplistes pour caractériser la méthodologie ou l'inscription théorique de l'auteur a débouché sur deux inexactitudes récurrentes concernant P. Bénichou. D'une part, l'idée que P. Bénichou romprait avec une image « unifiée » ou « univoque » du XVII<sup>e</sup> siècle, alors qu'il se situe plutôt par rapport à l'idée, devenue prégnante depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'il existerait une « opposition [...] au sein du XVII<sup>e</sup> siècle entre deux tendances fondamentales » (p. 11). D'autre part, l'idée que, selon lui, la littérature serait le simple « reflet » de la société : certes, P. Bénichou lui-même a pris ses distances à l'égard de la méthodologie déployée dans *Morales du grand siècle*, qu'il a rétrospectivement jugée trop marquée par une forme de « déterminisme », sous influence marxiste diffuse ; il est cependant facile de voir que, dès ce livre, il prend soin d'envisager sous des angles diversifiés les « rapports », « connexions », « relations » entre les textes, les idées, et la société – diversité qui excède de très loin la « théorie du reflet ».

Une lecture scrupuleuse du texte invite par ailleurs à se montrer sensible aux concepts mobilisés par les auteurs et les autrices. L'emploi des notions de relativisme ou de culturalisme dans certains passages de *Masculin/Féminin 1* nécessitait un degré d'attention aux enjeux

théoriques par rapport auxquels l'autrice entend se situer, ainsi qu'à la façon dont elle caractérise un courant de recherche et organise une discussion contradictoire. Une telle attention épargne les simplifications abusives (récurrentes sur la notion d'ethnocentrisme par exemple) et les contresens. Par exemple dans l'interprétation de l'œuvre d'A. Berman, il est arrivé à plusieurs reprises que traduction et traductologie soient assimilées l'une à l'autre. Un autre s'est mépris sur le projet de l'auteur, lui déniait la volonté de fonder une traductologie. Parfois les contresens sont vraiment massifs. Ainsi d'une prestation lors de laquelle le projet de H. Becker a été décrit comme une quête de l'ontologie et de l'essence de l'art... Plus globalement, certaines prestations plutôt convaincantes du point de vue de la compréhension des enjeux péchaient par un certain flottement dans l'usage des termes. C'est un point qui peut être facilement résolu, et qui en tout état de cause est crucial. Sans cette bonne compréhension des notions, comme d'ailleurs de l'argumentation, le contresens rôde toujours : ainsi des candidats et candidates ne comprenant pas le terme de *Bildung*, pourtant central dans l'ouvrage d'A. Berman, ni celui de *Natursprache*, assimilé à la langue maternelle, ou focalisant leur attention sur la perfectibilité de la traduction alors que ce n'était pas le cœur du texte. Ce type de contresens tend à affecter l'ensemble de la prestation, dont l'ouverture, qui peut difficilement s'extraire d'une certaine confusion théorique. Il faut s'efforcer de clarifier l'essentiel et de s'emparer avec précision des concepts. Pour prendre un autre exemple, on a pu constater un usage immodéré et simpliste de la notion de « relativisme », dont H. Becker et, de façon plus problématique, F. Héritier, se voyaient affublés sans autre forme de procès. Un travail sur les concepts mobilisés par l'auteur ou l'autrice est donc un préalable à la bonne compréhension du texte mais aussi à la capacité des candidates et candidats à saisir les points de tension ou les relations entre arguments ou entre phénomènes, comme entre rareté et valeur dans tel passage de H. Becker, relation qui exerce ses effets tant sur le plan matériel que sur le plan symbolique (une candidate est parvenue à saisir le premier mais pas le second en dépit des relances du jury). En tout état de cause, un commentaire fragile sur les notions ou exemples centraux du texte se repère très rapidement, comme ce cas où le terme d'invariant était mal compris et le nom de Needham visiblement inconnu alors que tout le chapitre à l'intérieur duquel s'insérait l'extrait de *Masculin/Féminin 1* était construit là-dessus. Le jury rappelle au passage que dès que le vocabulaire fait problème les candidats et candidates peuvent recourir aux dictionnaires mis à disposition en salle de préparation. Cela aurait permis d'éviter des erreurs, par exemple sur « patriciat » (P. Bénichou), « trope » (A. Berman), « entropie » (H. Becker), ou encore « akkadien » (F. Héritier), un candidat ayant fait un contresens sur ce dernier terme et du même coup manqué la discussion conduite par l'autrice. Cela vaut d'ailleurs également pour les noms propres. Le jury a ainsi pu constater avec une très grande surprise que pour une candidate Sancho Panza était un auteur du 17<sup>e</sup> siècle... Toujours sur le plan du vocabulaire, il convient d'éviter à l'inverse l'emploi de termes discutables parce qu'inadaptés à l'extrait, peu pertinents dans le contexte de l'œuvre ou susceptibles d'induire une mauvaise interprétation, comme celui de « libido dominandi » au sujet de tel passage de *Morales du Grand Siècle*.

Deux autres réflexes peuvent prémunir contre les contresens. Prendre soin de lire, durant la préparation, les paragraphes qui précèdent et qui suivent l'extrait aurait ainsi permis à une candidate de ne pas se méprendre sur la pensée d'Arthur Danto, et à un autre de situer la théorie institutionnelle comme une théorie esthétique parmi d'autres au lieu d'en faire le tout de la théorie esthétique, et ce alors que l'intertitre qui se trouvait à la page précédente l'annonçait explicitement. Plus généralement, il est fortement recommandé de replacer le texte commenté dans l'économie du chapitre duquel il est tiré. Ensuite, et le jury souhaite le souligner avec force car c'est un point qui a fait défaut à de nombreuses prestations cette année, l'étude rapprochée du style et du ton de l'extrait, et plus généralement de ses propriétés formelles, outre qu'elle est requise pour interpréter le texte, est un moyen assez sûr d'identifier les locuteurs et par conséquent de ne pas confondre les points de vue en présence. Il convient de s'obliger à identifier le point de vue de l'auteur ou de l'autrice pour ne pas le rabattre sur

celui des auteurs dont il ou elle parle. Une candidate, et elle n'était pas la seule, a ainsi attribué à F. Héritier les arguments d'auteurs auxquels elle s'oppose, ce qui conduit nécessairement au contresens. De telles erreurs n'ont pas été rares concernant l'ouvrage d'A. Berman : celui-ci n'explicite pas toujours le point de vue à l'œuvre au moment où il expose telle ou telle pensée de la traduction, ce point de vue se déduisant d'autres passages ou de la connaissance intime de l'ensemble de l'œuvre.

Enfin, on voudrait réaffirmer que les commentaires prétendant évaluer la qualité des textes sont à manier avec grande précaution : il ne faut en effet pas confondre d'un côté la discussion, bienvenue, de la méthodologie mise en œuvre par l'auteur ou l'autrice dans un passage (Les citations sont-elles bien choisies ? Les arguments sont-ils parfaitement convaincants ? etc.), et de l'autre l'évaluation de la qualité du texte. Il n'est ainsi pas conforme à l'esprit de l'épreuve que tel passage de *Masculin/Féminin 1* soit jugé « assez pathétique » et « brouillon » par un candidat.

### *L'ouverture*

L'ouverture est une composante fondamentale de l'épreuve mais n'est pas toujours traitée ainsi par les candidates et candidats. Comme les années précédentes, le jury regrette par ailleurs que cette partie de l'exercice ait été fréquemment réduite à portion congrue. Il n'est pas rare qu'elle arrive trop tardivement, quand elle n'est pas tout bonnement escamotée comme ce fut le cas lors de prestations consacrant tout le temps imparti au commentaire ou s'achevant au bout de sept minutes. Plus rarement, l'ouverture a été au contraire trop anticipée, surgissant dès la sixième voire la cinquième minute.

Cette année, le jury a par ailleurs constaté un recours plus fréquent à des « ouvertures » strictement internes à l'œuvre, consistant à déployer des éléments qui auraient dû l'être dans le commentaire ou à élargir le propos mais sur la seule base d'exemples ou d'idées puisées dans l'ouvrage. Si une telle démarche n'est pas exclue pour amorcer la réflexion, elle ne saurait suffire. Une véritable ouverture, comme nous avons coutume de le répéter, élabore, à partir d'enjeux centraux soulevés par le texte, une exploration théorique ou une mise en problème fondées sur des exemples, des œuvres, des pensées autres. Deux défauts symétriques sont donc à éviter : parler de quelque chose qui n'a rien à voir avec le texte, ou bien se lancer dans un exposé général sur l'œuvre. Bien sûr, rien n'interdit de proposer une comparaison avec une autre œuvre au programme. Étant donné, par exemple, le nombre de références à la place des femmes dans *Morales du Grand Siècle*, il n'était pas aberrant de tisser des liens avec l'ouvrage de F. Héritier pour peu que ces liens ne soient pas artificiels mais problématisés, réfléchis. De même le rôle du traducteur chez A. Berman pouvait être valablement pensé par rapport à la question des chaînes de coopération chez H. Becker. Ce type de comparaison offre peut-être une voie plus sûre que d'improviser au pied levé un élargissement acrobatique. Il reste que c'est limité et risqué, et souvent trop mécanique ou arbitraire. Les candidates et candidats qui ont emprunté cette voie ont rarement convaincu le jury, faute de poser des critères convaincants de comparaison et de dépasser la simple mise en parallèle. Bien souvent, ce type d'ouverture semble surtout servir de refuge destiné à préserver les apparences (il y a formellement ouverture) sans apporter d'éclairages ni d'approfondissements supplémentaires. Une ouverture convaincante s'aventure au contraire à élaborer, à partir de points de tension identifiés dans l'extrait, une réflexion alimentée par des idées, des références théoriques ou des exemples empiriques puisés ailleurs que dans le programme. Le rapport 2021 spécifiait que des ouvertures en trois ou quatre points ont pu convaincre le jury lorsque ces points étaient judicieusement choisis, articulés et heuristiques, mais le risque demeure d'une dispersion du raisonnement ou de la juxtaposition d'idées sans lien. En tout état de cause, il faut éviter les ouvertures vagues et étirées indéfiniment.

Un autre point mérite d'être souligné : les candidats et candidates doivent écarter les ouvertures consistant à se livrer à des critiques « faciles », attendues, de l'auteur ou de l'autrice. Celles-ci prennent la plupart du temps deux formes. D'une part, critiquer les partis-pris de l'autrice ou de l'auteur comme étant des « excès » : A. Berman s'attacherait ainsi trop à la forme des textes et pas suffisamment à leur sens, tandis que P. Bénichou serait « trop historien » et oublierait la stylistique. D'autre part, retourner la critique de l'autrice contre elle-même : F. Héritier accorde une grande foi en la science alors qu'il s'agirait d'un système symbolique parmi d'autres, P. Bénichou critique l'anachronisme mais tomberait lui-même parfois dans ce travers, etc. Ce type de critique, en plus de n'être pas réellement une ouverture, donne une impression d'« automatisme », d'analyse « plaquée », un peu facile, qui serait valable pour n'importe quel extrait de l'ouvrage. De façon plus générale, une critique sur l'ouvrage ne constitue pas une ouverture, et si critique il y a, celle-ci doit se faire sur l'extrait dans sa singularité et avec des références ou éléments extérieurs à l'appui. Par exemple, une candidate commentant un extrait des *Mondes de l'art* sur les progrès techniques et la communication des œuvres d'art a très justement noté que l'optimisme de l'auteur quant à cette mondialisation méritait d'être tempéré, car celle-ci pouvait s'accompagner d'une uniformisation esthétique. Elle a développé ce point dans l'entretien en mobilisant un exemple suggestif, à savoir l'usage répété d'un vivier de samples disponibles en ligne dans les morceaux de rap. Une ouverture doit à la fois mener sur d'autres enjeux, d'autres thématiques, d'autres sources, mais aussi être en lien explicite avec ce qui vient d'être exposé dans le cadre du commentaire. Elle doit aussi attester que la lecture du texte a fait franchir un seuil dans la pensée. Les ouvertures passe-partout ne permettent pas ce genre de montée analytique. Ainsi, une candidate a proposé une ouverture discutable sur l'œuvre de Daniel Arasse et sur l'agentivité de l'artiste, comme si la lecture des *Mondes de l'art* n'avait rien transformé des façons d'appréhender l'art. Enfin, si des références extérieures sont convoquées, il convient de le faire avec précision et subtilité : les lectures de P. Bénichou par T. Todorov ou de F. Héritier par B. Ogilvie, bienvenues, ont parfois été citées de manière caricaturale.

### *L'entretien avec le jury*

Le jury souhaite rappeler que la bonne connaissance de l'œuvre ne détermine pas seulement la qualité du commentaire, mais également la qualité des réponses durant l'échange qui suit. Des candidats et candidates maîtrisant manifestement mal le programme de l'épreuve parviennent difficilement à comprendre où le jury veut en venir, et ce même lorsque les questions reviennent sur des aspects centraux du sujet. Ainsi, une candidate dont le commentaire sur un extrait de *Morales du Grand Siècle* portant sur Molière était passé à côté de la question des sens, de l'éclat, du faste, et de la dimension politique de la pièce, n'a pas été en mesure de les saisir et de les élaborer pleinement lors de l'entretien avec le jury, faute de connaître en profondeur l'ouvrage de P. Bénichou. Par ailleurs, quelques candidats ont eu tendance, pendant les questions, soit à dérouler des généralités sans doute inspirées de fiches de lecture vues pendant l'année, soit à rester accrochés à leur grille d'interprétation. La lecture d'une œuvre ou d'un passage peut être plurielle, et il est important de démontrer des capacités d'ouverture lors de la discussion avec le jury.

Nous conseillons aux candidates et candidats d'appréhender le moment d'échange comme l'occasion de développer d'autres pistes, d'approfondir des intuitions évoquées en exposé ou encore de nuancer certaines affirmations un peu rapides. Il ne s'agit pas d'un moment de « répétition » de l'exposé (ce qui, de plus, a tendance à donner lieu à des réponses trop longues, de plus de deux minutes parfois). Garder un esprit « ouvert », une certaine disponibilité intellectuelle et une attention en alerte, permet d'entrer dans un véritable échange. On a ainsi pu regretter que des candidats et candidates ne parviennent pas à embrayer sur les approfondissements suggérés par le jury, par exemple sur la dialectique du plaisir et du déplaisir chez Pascal telle qu'évoquée par P. Bénichou, parfois interprétée de façon trop

schématique. On ne saurait trop rappeler, comme on le fait chaque année, que les questions posées par le jury, lorsque celui-ci décide de revenir sur l'interprétation de l'extrait, visent à permettre aux candidates et candidats d'améliorer leur commentaire. Ainsi, un candidat visiblement fragile dans ses réponses s'est accroché et est finalement parvenu à éclaircir deux points importants d'un texte de H. Becker qu'il n'avait pas repérés dans son commentaire, lequel relevait pour l'essentiel de la paraphrase. De même, une candidate éprouvant des difficultés à embrayer sur les questions s'est maintenue en alerte et a finalement livré de bonnes réponses sur les croyances populaires ou la question de l'invariance chronologique et géographique dans l'argumentation de F. Héritier. Il convient donc de ne pas se replier sur soi-même, de ne pas se déliter comme si toute question était une invalidation (cette année encore, des candidats et candidates se défont complètement durant l'échange), et de maintenir une posture de réactivité, en faisant confiance au fait que le jury n'est pas là pour piéger mais pour bonifier. Il est arrivé que des candidates et candidats se montrent très peu réactifs aux questions alors même que le jury s'échinait à proposer des pistes différentes, comme si ces candidats et candidates se désintéressaient ou s'abstrayaient de l'oral. C'est l'occasion pour le jury de rappeler que l'épreuve dure bel et bien 25 minutes et que même si l'on se sent en difficulté il est de la première importance de soutenir sa concentration et de rester mobilisé tout le temps de l'oral. L'attitude pendant l'entretien s'est avérée à cet égard très contrastée : le jury a aussi bien pu apprécier une capacité impressionnante à corriger, nuancer, compléter, réfléchir en direct, que déplorer l'extinction progressive de la voix et l'égaré du discours. Rappelons que cette phase de discussion est aussi importante que l'exposé lui-même...

Le jury peut tout à fait poser des questions relatives à l'établissement d'un lien entre l'extrait et le contexte contemporain, comme cela s'avérait par exemple adapté s'agissant de quelques passages du livre de F. Héritier pointant vers les problématiques contemporaines de la famille et de la procréation. De même, le rapport établi par l'auteur lui-même entre son analyse de configurations passées et l'époque où il écrit le livre, comme dans le cas de P. Bénichou, est bien évidemment à commenter, lorsque le sujet s'y prête ou que le jury pose une question en ce sens. On a pu s'étonner qu'une candidate ne parvienne pas à établir ce lien pourtant explicite à la fin de *Morales du Grand Siècle*.

Il est à souligner par ailleurs que l'honnêteté intellectuelle est une qualité importante : mieux vaut répondre sincèrement que l'on ne sait pas plutôt que s'enfermer dans une réponse laborieuse, imprécise et délayée, ou tenter une réponse au hasard, à l'image d'une candidate qui, à la question de savoir si le parti Républicain aux États-Unis est plutôt favorable à un Etat fédéral fort, a répondu à côté au lieu de revenir aux indices du texte qui permettaient de l'établir. D'ailleurs, le candidat ou la candidate peut fort justement dire et expliquer pourquoi il ou elle ne comprend pas tel passage ou telle question : l'énoncé des incompréhensions et des incertitudes interprétatives donne en effet des leviers d'élaboration dans l'échange avec le jury. Une autre manière, constatée cette année, d'esquiver les questions du jury, lorsqu'elles portaient sur l'extrait, a consisté à s'éloigner immédiatement et systématiquement de celui-ci au profit d'une explication abstraite, générale et surplombante. Ainsi d'une candidate tombée sur un extrait des *Mondes de l'art* et qui, tant dans son commentaire que durant l'entretien, n'a cessé de se raccrocher à ses connaissances en histoire de l'art, de fait nombreuses et appréciables, pour s'abstraire du texte et des questions.

### Remarques générales

Rappelons que la diction doit être claire et associée à un débit de parole ni trop rapide — il risquerait d'escamoter des liens et des transitions entre les arguments ou de « perdre » le jury — ni trop lent — le temps est alors « consommé » inutilement et le commentaire moins approfondi. Même si les cas sont rares, il est important de souligner que la diction est un élément crucial d'intelligibilité du propos. La compétence oratoire est appréciée, sans qu'il



s'agisse, bien sûr, de verser dans l'effet de manche. Attention par ailleurs aux anglicismes (« prouver le point ») et autres erreurs de langue.

Le jury attire enfin l'attention des candidates et candidats sur le fait que le temps de latence entre deux passages est extrêmement réduit ; il apprécie donc que les étudiantes et étudiants arrivent avec des feuilles mises en ordre, leurs affaires à portée de main, leur convocation et leur pièce d'identité préparées, afin que les temps d'installation ne soient pas démesurément longs.